

Le tourisme à l'heure du *flygskam* : quels risques et quelle trajectoire pour ce secteur ?



Le tourisme est probablement l'un des secteurs les plus touchés par la crise liée à la pandémie de Covid-19, et la relance du secteur semble nécessaire au regard des nombreux emplois qui en dépendent : hébergements, restaurations, compagnies aériennes, agences de voyage, activités de loisirs, musées, etc. La contribution du tourisme au PIB était estimée en 2018 à 10% en Europe, et 8% en France. Avec la crise de la Covid-19, les pertes imputées à ce secteur pourraient s'élever à plus de 40 milliards d'euros en France, ce qui a conduit le gouvernement français à annoncer un plan de relance du secteur de 18 milliards d'euros.

Mais une fois la crise du coronavirus passée, le secteur ne sera vraisemblablement pas au bout de ses peines. Au-delà de l'accroissement des risques sanitaires, le réchauffement climatique entraîne de nombreuses autres conséquences représentant un risque pour les destinations touristiques : élévation du niveau de la mer, fonte du manteau neigeux, cyclones plus puissants, chaleurs extrêmes plus fréquentes, perturbation du cycle de l'eau, etc. Pour respecter l'Accord de Paris et limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C, les émissions mondiales doivent diminuer de 5% par an dès 2020.

Dans ce contexte brûlant, on peut s'interroger sur la contribution du secteur aux émissions mondiales, les leviers possibles pour aligner le développement du secteur et les ambitions de l'Accord de Paris, mais également sa résilience eu égard à sa dépendance très forte au transport, notamment aérien.



1 – Quelle contribution du secteur aux émissions mondiales ?

Le « tourisme » est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. La chaîne de valeur du tourisme s'étend donc bien au-delà du simple déplacement (en avion), et inclut par exemple l'alimentation et les activités de loisirs.



Transport



Hébergement



Alimentation



Activités

D'après une étude [1] publiée en 2019 dans le journal scientifique *Nature Climate Change*, l'empreinte carbone du secteur du tourisme serait de l'ordre de **4 400 MteqCO₂** au niveau mondial, soit près de **8% des émissions mondiales de GES** (année 2013). Cette empreinte carbone considère, par définition, tous les GES directement émis par les activités des touristes, ainsi que toutes les émissions engendrées indirectement par la consommation et l'achat de produits et services. Les analyses ont été réalisées à partir des comptes satellites du tourisme de 160 pays, qui proposent une cartographie des dépenses annuelles (décomposées par secteur économique) associées au tourisme dans le monde.

Cette étude renseigne donc un **ordre de grandeur** de l'empreinte carbone du tourisme mondial, en considérant toutes les émissions engendrées par les dépenses des voyageurs, de manière directe et indirecte. A titre de comparaison, si le secteur du tourisme était un pays, ce serait le 3ème pays le plus émissif, juste derrière les Etats-Unis et la Chine. Cette évaluation à l'échelle mondiale se décompose également selon les pays de provenance ou de destination des touristes, permettant ainsi une représentation de l'empreinte carbone d'un pays donné selon deux approches :

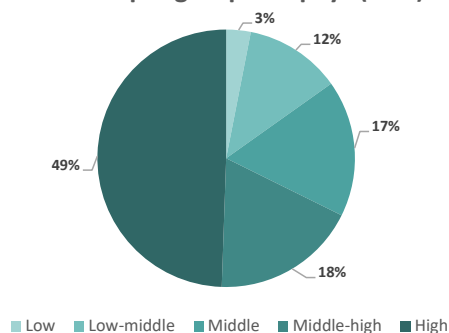
- DBA (*Destination-Based Accounting*) : empreinte carbone liée aux voyageurs (résidents et étrangers) dans le pays en question ;
- RBA (*Residential-Based Accounting*) : empreinte carbone liée aux voyageurs de la nationalité du pays (dans le pays en question et à l'étranger).

Ainsi, certains pays peuvent être considérés comme des « **net travelers** » comme le Canada, les Pays-Bas, ou la Norvège, dans la mesure où les ressortissants de ces pays génèrent une empreinte carbone à l'étranger bien plus importante que celle des touristes en voyage dans leurs propres pays.

A l'inverse, l'empreinte carbone générée par les croates, grecs, ou encore les thaïlandais qui voyagent à l'étranger est beaucoup plus faible que l'empreinte carbone générée par les touristes internationaux qui voyagent en Croatie, Grèce ou Thaïlande.

D'un point de vue plus global, les voyages en provenance ou à destination des pays à haut revenu (PIB par habitant supérieur à 25 000 US\$) représentent plus de la moitié de l'empreinte carbone totale du tourisme à l'échelle mondiale.

Répartition de l'empreinte carbone du tourisme mondial par groupe de pays (RBA)

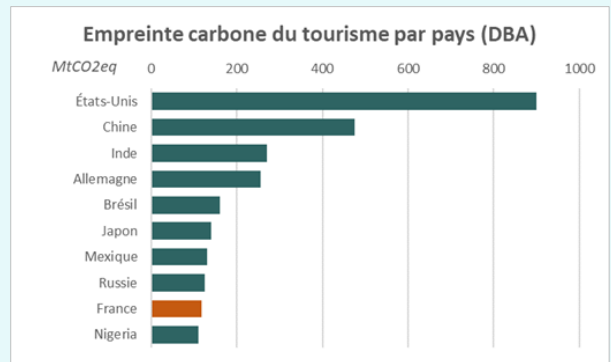


Légende : 5 groupes d'environ 35 pays chacun répartis selon l'intervalle de PIB par habitant (Low : < 1 k \$; Middle-low : 1-4 k \$; Middle : 4-8 k \$; Middle-high : 8-25 k \$; High : > 25 k \$)

Quelle est la situation en France ?

L'empreinte carbone associée au secteur du tourisme en France (selon l'approche DBA, c'est-à-dire liée aux voyageurs français et étrangers en France) est estimée dans cette étude à **118 MteqCO₂**, plaçant ainsi la France en 9^{ème} position mondiale (année 2013), bien qu'elle soit la première destination touristique avec 85 millions de touristes étrangers.

En plus d'un marché touristique international très développé en France, le tourisme domestique est aussi particulièrement important. En effet, sur les 118 MteqCO₂, **80 MteqCO₂ seraient directement associées au tourisme domestique** contre 38 MteqCO₂ issues des touristes étrangers. Par ailleurs, si l'on compare la situation française avec celle aux Etats-Unis, ceux-ci ont une empreinte du tourisme domestique bien plus importante : environ 710 MteqCO₂, soit 2,2 teqCO₂ par habitant, contre 1,2 teqCO₂ par habitant en France.



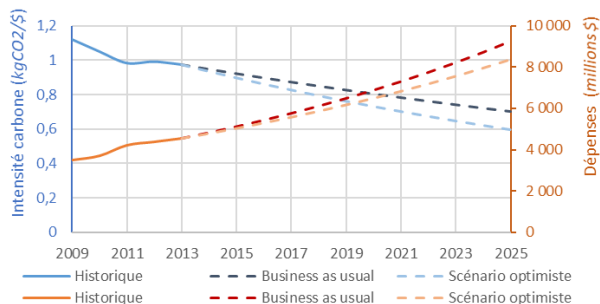
L'ADEME réalise actuellement une étude sur l'**empreinte carbone du tourisme en France**, qui devrait être rendue publique prochainement, et qui apportera de nouveaux éléments d'analyse plus spécifiques à l'impact carbone du secteur du tourisme en France.

2 – Quels leviers et quelle trajectoire pour réduire les émissions du secteur du tourisme ?

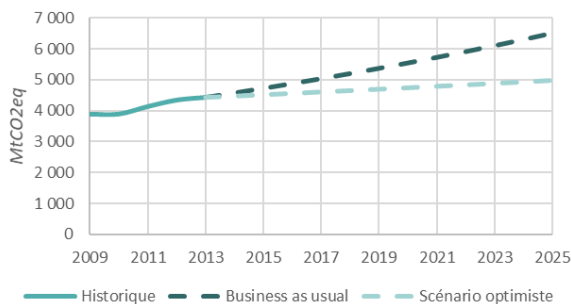
L'étude de *Nature Climate Change* présente également une évolution de l'empreinte carbone du secteur entre 2009 et 2013 : celle-ci est passée de 3,9 à 4,4 GteqCO₂ en 4 ans. Les auteurs identifient deux facteurs d'évolution des émissions du tourisme : la **demande touristique**, qui a tendance à augmenter, et l'**intensité carbone des produits et services liés aux activités touristiques**, qui a tendance à diminuer. Ces deux facteurs agissent de manière opposée, mais la baisse de l'intensité carbone (-12,9% entre 2009 et 2013) n'a pas suffi à compenser l'augmentation de la demande (+30%), résultant en une augmentation de l'empreinte globale de 14% en 4 ans.

Une estimation de l'empreinte carbone à horizon 2025 est également proposée selon différents scénarios. Dans le cadre d'un scénario optimiste, incluant 4% de réduction annuelle de l'intensité carbone des dépenses, l'empreinte carbone du secteur s'élèverait à 5 GteqCO₂ en 2025 ; dans le cadre d'un scénario « *business as usual* », reposant notamment sur une croissance annuelle de +3% des émissions du secteur du tourisme au niveau mondial, l'empreinte du secteur atteindrait 6,5 GteqCO₂. La crise du coronavirus vient questionner de manière accrue ces prévisions, dans la mesure où l'OMT table sur une **baisse possible de 58 à 78% des arrivées de tourisme en 2020** par rapport aux prévisions, en fonction de la date de levée des restrictions de voyage.

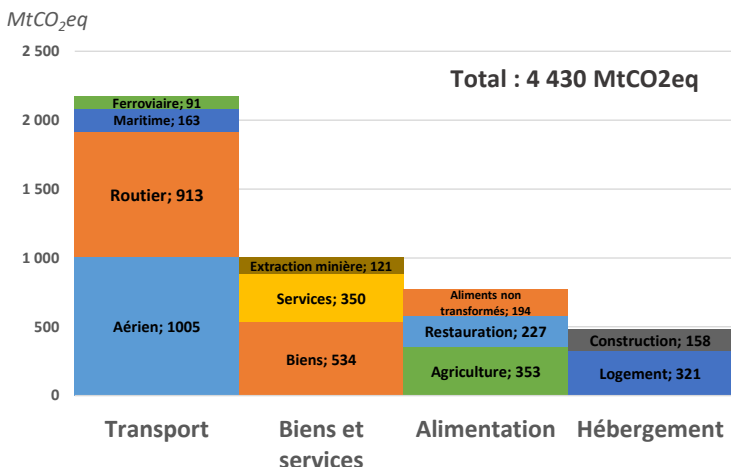
Evolution de la **demande** et de l'**intensité carbone** du tourisme



Evolution de l'empreinte carbone globale du tourisme



Les figures ci-dessus présentent l'historique des émissions du secteur, ainsi que les deux scénarios élaborés avant la crise de la Covid-19 : la trajectoire de forte croissance de l'empreinte carbone du tourisme depuis plusieurs années était **loin d'être compatible avec les objectifs mondiaux de réduction des émissions**, et la crise en cours peut être une occasion de repenser la trajectoire de développement du secteur. L'étude s'appuyant sur les dépenses touristiques selon différents produits et services économiques, il est par ailleurs possible d'identifier les **postes d'émissions les plus importants**.



Source des données : « Carbon footprint of global tourism, year 2013 », Lenzen et al., 2018

En premier lieu, le transport (aérien, routier, maritime et ferroviaire) représente à lui seul plus de 2 000 MteqCO₂, soit près de 50% des émissions du secteur. En particulier, le **tourisme international**, qui repose sur les déplacements en avion, représente près de 50% des émissions liées au transport de tourisme, alors que les voyageurs pour le tourisme international représentent environ 10% des motifs de voyages (1,2 milliards de voyages pour le tourisme international en 2016, contre 8,8 milliards de voyages pour le tourisme domestique).

Le **transport** est ainsi le contributeur majoritaire de l'empreinte carbone du tourisme au niveau mondial, impulsé par les déplacements à l'étranger en avion. Différents **leviers techniques et technologiques** sont aujourd'hui avancés pour justifier une réduction possible des émissions associées au transport (ex: mobilité électrique, avion à hydrogène), mais de multiples interrogations restent en suspens, en particulier concernant le passage à l'échelle, ou encore l'horizon de maturité des technologies présentées. Par ailleurs, étant donné la corrélation étroite entre l'explosion de l'empreinte carbone du tourisme au cours des dernières décennies, et le développement exponentiel des déplacements internationaux, se pose la question nécessaire du **levier comportemental** pour amorcer une trajectoire de décarbonation à la hauteur des enjeux. Est-il possible d'amener sereinement la question de « partir moins loin » ou « partir loin moins souvent » dans le débat public ?

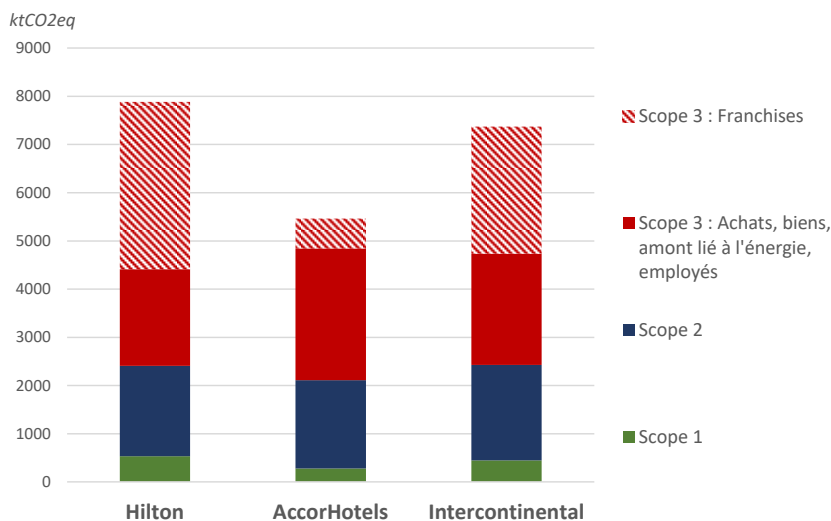
L'hôtellerie constitue pour sa part un secteur **étroitement lié à l'activité touristique**, et il possède une position plus centrale au sein de ce secteur, puisque c'est dans une certaine mesure autour de l'hébergement que se construit le voyage, et la chaîne de valeur du tourisme. La stratégie environnementale des professionnels de l'hôtellerie peut donc jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la trajectoire du secteur, la demande s'adaptant à ce qui est proposé. Si le développement d'offres « alternatives » est encourageant, les offres « classiques » qui constituent encore la grande majorité des séjours, doivent aussi intégrer les enjeux environnementaux. La partie suivante propose une analyse de la performance et des engagements environnementaux de plusieurs grands groupes hôteliers.

3 – Que font les acteurs de l'hôtellerie pour réduire leur empreinte carbone ?

Le secteur de l'hôtellerie est dominé au niveau mondial par quelques grands groupes hôteliers tels que Hilton, Intercontinental, AccorHotels, Marriott, OYO et Jin Jiang notamment. Les **dix premiers groupes** représentent à eux seuls près de 8 millions de chambres à travers le monde, soit **40% de l'offre hôtelière mondiale** (20 millions de chambres).

Zoom sur trois groupes hôteliers : Hilton, Intercontinental et AccorHotels

Le CDP [2] soumet chaque année aux grandes entreprises un questionnaire concernant leur situation en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), et leurs objectifs de réduction qu'ils se sont fixés. Les trois groupes hôteliers Hilton Worldwide, AccorHotels et Intercontinental, respectivement américain, français et britannique, ont répondu au questionnaire de 2019, permettant ainsi de comparer leurs émissions et les objectifs de réduction qu'ils se sont fixés.



Source : réponses des groupes au CDP « Climate Change 2019 »

S'agissant du **périmètre de reporting** des émissions de GES, il couvre seulement une partie des émissions indirectes significatives liées à l'activité d'un hôtelier : en effet, au-delà de l'achat de biens et services et du déplacement des employés, **quid de l'impact lié aux déplacements des clients de ces établissements ?** Cet arbitrage en termes de périmètre pose la question de la vision des groupes hôteliers quant à leur responsabilité et leur rôle d'influence vis-à-vis de leurs parties prenantes clés : leurs clients.

Cette absence de prise en compte des **émissions induites** par les déplacements des clients est généralement justifiée (et pas uniquement dans le secteur hôtelier) par la marge de manœuvre limitée dont l'entreprise dispose pour agir de manière opérationnelle ; si cet argument est entendable, il n'en relève pas moins que l'exercice de comptabilité des émissions de GES **sur l'ensemble de la chaîne de valeur** est un exercice permettant d'identifier des **risques de transition** potentiellement majeurs pour une entreprise.

Dans la continuité de ces exercices de comptabilité et de *reporting* annuel des émissions de GES, ces 3 groupes hôteliers se sont engagés dans l'initiative *Science Based Target* (SBTi) [3], qui permet de valider un objectif de réduction à moyen terme selon des critères bien définis, et notamment l'alignement avec l'Accord de Paris et l'objectif de contenir le réchauffement climatique en deçà de +2°C. Le tableau ci-après présente les engagements pris par ces groupes : si Hilton et Intercontinental ont vu leurs objectifs de réduction approuvés par le *Science Based Target Initiative*, l'objectif d'Accor n'a pas encore été approuvé.

	Type d'objectif	Périmètre	Année de référence	Année objectif	Objectif de réduction
HILTON	Intensité (par m2)	 Scope 1 Scope 2	2008	2030	-61%
	Intensité (par m2)	 Scope 3 (Franchises)	2008	2030	-52%
ACCOR	Intensité (par chambre)	 Scope 1 Scope 2 Scope 3	2017	2030	-53%
INTERCONTINENTAL	Emissions absolues	 Scope 1 Scope 2 Scope 3 (amont lié à l'énergie)	2018	2030	-15%
	Intensité (par m2)	 Scope 1 Scope 2 Scope 3 (Franchises)	2018	2030	-46%

Année : 2019. Source : Science Based Target Initiative

L'analyse comparative de ces engagements permet de tirer quelques enseignements :

- Dans la continuité du périmètre de *reporting* retenu par ces groupes, leurs engagements de réduction portent majoritairement sur les **émissions directes** (Scope 1 et 2), et couvrent une partie des émissions indirectes.
- La plupart des objectifs de réduction sont exprimés en **intensité**, avec des émissions qui sont ramenées à la capacité hôtelière (m²), ou à la chambre, et un effort de réduction de l'ordre de 50% entre l'année de référence et l'année cible (2030).
- Or, comme évoqué précédemment, une baisse significative de l'intensité carbone ne se traduit pas nécessairement par une baisse des émissions en **volume** ; en effet, c'est plutôt l'impact en émissions absolues qui doit guider une réflexion vers une stratégie bas-carbone, et non l'efficacité ramenée à un indicateur représentatif de l'activité économique. Saluons à cet égard Intercontinental qui a défini un objectif de réduction absolu de 15% de ses émissions (entre 2018 et 2030, sur ses émissions directes).



Le tourisme représente un secteur important dans l'évolution des émissions mondiales, puisque sa contribution totale a été estimée à environ 8% des émissions mondiales de GES, et qu'il a connu une croissance très rapide au cours des dernières décennies. Malgré des efforts techniques déployés sur l'ensemble de la chaîne de valeur, qui ont permis de **réduire l'intensité carbone** des activités touristiques dans leur globalité, force est de constater que l'augmentation très forte de la demande a largement **contrebalancé les économies** réalisées dans les transports ou les bâtiments par exemple. Questionner notre rapport au tourisme, notamment international, permet de questionner indirectement l'impact de la démocratisation du **transport aérien**, dont la croissance exponentielle a accompagné la démocratisation de voyages à « l'autre bout du monde ». Si l'hôtellerie contribue seulement à une faible partie de l'empreinte carbone du tourisme à l'échelle mondiale, ce secteur se situe néanmoins **au cœur de la chaîne de valeur**, et peut ainsi jouer un **rôle pivot** pour accompagner la décarbonation en amont et en aval de ces activités directes. Si de nouvelles offres alternatives se développent pour faire émerger un tourisme plus responsable, le secteur de l'hôtellerie reste dominé par les grands groupes hôteliers, dont le top 10 centralise plus de 40% de la capacité hôtelière mondiale, et affiche des objectifs de réduction en demi-teinte au regard des enjeux actuels.

Au delà de la nécessaire décarbonation, le tourisme exerce également une pression sur d'autres **enjeux environnementaux**, notamment les ressources en eau douce, ou encore la biodiversité. De plus, ce secteur est déjà **exposé aux conséquences** qui vont se multiplier avec le réchauffement climatique : fortes chaleurs, évolution de l'enneigement en montagne, érosion des plages ou des sentiers, événements extrêmes (orages violents, inondations) sont déjà en train de modifier le comportement des touristes, et leur préférence pour certaines destinations. A titre indicatif, dans sa publication [4] sur son empreinte environnementale, Accor a identifié que plus de la moitié de ces hôtels dans le monde était situé en zone de **stress hydrique** moyen à très élevé.



Le tourisme, comme la plupart des secteurs économiques, doit se réinventer pour faire face aux enjeux climatiques, en adoptant une approche stratégique sur l'ensemble de la chaîne de valeur, afin de diminuer ses impacts et renforcer sa résilience face aux risques climatiques et chocs systémiques à venir. La mise en place de **modèles économiques** alternatifs et innovants, inspirés des principes de l'économie circulaire, et ciblés sur des clients résidents, ou dont le lieu de résidence est proche du lieu de destination finale, semble a minima incontournable eu égard à l'articulation des enjeux de ce secteur avec ceux du transport.

Sources :

- [1] Lenzen et al., Juin 2018, The carbon footprint of global tourism
- [2] CDP : www.cdp.net
- [3] SBT : <https://sciencebasedtargets.org/>
- [4] AccorHotels, Avril 2016, L'empreinte environnementale d'AccorHotels

CONTACTS

Léo Genin
Manager | Care & Consult
Leo.genin@i-care-consult.com

I Care & Consult, première entreprise indépendante de conseil et d'innovation pour la transition environnementale, accompagne les entreprises, les investisseurs et les acteurs publics dans la réussite de leur « transition environnementale ». Grâce à nos 8 pôles d'expertise, nous proposons des solutions innovantes sur une large gamme d'enjeux environnementaux. Notre objectif est d'aider nos clients à passer d'une « forte empreinte environnementale » à une « forte productivité environnementale ».

Siège : 28, rue du 4 septembre, 75002 PARIS